



DEMANDE DE SUBVENTION - Année 2023

(Téléchargeable sur www.ville-chateaugiron.fr)

Cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande
- Renouvellement d'une demande

I – LE PROJET / DEMANDE DE SUBVENTION

Motifs de la demande (merci de préciser la raison de votre demande) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à demander un rendez-vous pour présenter votre projet.

Type de subvention :

- Aide au fonctionnement
- Aide exceptionnelle

Montant demandé pour 2023 :

.....€

Si ce n'est pas votre première demande, merci d'indiquer le montant des subventions attribuées les années précédentes :

Année	2019	2020	2021	2022
Subvention Montant				
Subvention « associée à un événement » montant				

II- BUDGET ET SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

Avez-vous des **salariés** ou des **intervenants réguliers** ? : (Nom des personnes, fonction, temps de travail et montant des dépenses de personnel)

.....

.....

.....

Subvention(s) extérieure(s) 2022 (montant et nom de l'organisme) :

.....

.....

.....

Merci fournir le rapport moral et financier de la dernière assemblée générale.

Si vous ne disposez pas de ces documents comptables au moment de votre demande, veuillez-nous le transmettre ultérieurement.

**Coller ici ou Joindre
Impérativement
Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'association**

→ PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- o Compte de résultat de l'année 2022,
- o Budget prévisionnel 2023,
- o Dernier solde de trésorerie (état des comptes),
- o Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale (rapport d'activités et financier)
- o Attestation d'assurance- responsabilité civile
- o Eventuellement, courrier et/ou toute pièce justifiant le(s) projet(s) de l'association.

Si nouvelle association

- o Les statuts initiaux de l'association
- o La copie du récépissé du Journal Officiel,

Si modifications

- o Déclaration de changement des statuts

POUR ETRE PRISE EN COMPTE, VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION DOIT IMPERATIVEMENT NOUS PARVENIR AVANT LE 14 NOVEMBRE 2022.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RECU HORS DELAI NE POURRA ETRE INSTRUIT

Merci de remettre le dossier à l'adresse suivante : Mairie de Châteaugiron, service population, Le Château, 35410 Châteaugiron ou par mail : service.population@ville-chateaugiron.fr

Je soussigné, Mme, M., Président(e) de l'association, **certifie sur l'honneur** l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et avoir présenté l'intégralité des documents comptables.

Fait à Le

Signature du / de la Président(e) :